

Réponses Attendues

Valorisation

Question 1 (document 1) (1 point)

Comparez les niveaux de vie de l'Autriche et de la Slovaquie. Qu'en concluez-vous ?

L'Autriche a un PIB d'environ 23 000 \$ et la Slovaquie un peu moins de 4000 \$, soit presque 6 fois moins.

Les pays européens possèdent des niveaux de richesse très inégaux.

Chypre exceptée, les 10 nouveaux pays entrés dans U. E., ont les PIB les plus bas.

Question 2 (document 2) (1,5 point)

Quel est le poids démographique des nouveaux membres de l'UE. par rapport aux anciens ?

La plupart des nouveaux membres de l'UE sont faiblement peuplés.

(1 point)

Seule la Pologne est très peuplée. La République tchèque et la Hongrie ont plus de 10 millions d'habitants (0,5 point)

- Bien que très peuplée, la Pologne ne se classe que 6^{ème}.
- Tous les autres nouveaux membres sont parmi les pays les moins peuplés de l'Union.

Question 3 (documents 1 et 2) (3,5 points)

Présentez les conclusions que vous tirez de l'étude du PIB et du taux de chômage des anciens et des nouveaux membres de l'Union européenne.

> Le graphique en barres montre les écarts de richesse : les 15 membres les plus anciens disposent le plus souvent d'un PIB/ht plus élevé que les 10 nouveaux membres. (1 point)

> Sur le plan social, le critère retenu par le document 2 est le taux de chômage. Dans ce cadre, les 10 nouveaux membres ont, en règle générale, un taux élevé (Pologne, 19,1% ; Slovaquie, 16,5% ; Lituanie, 12,2%). Pourtant il existe des exceptions : Chypre et la Hongrie ont un taux de chômage très bas (4,5 % et 5,8 %). A l'inverse la France et l'Espagne ont un taux de chômage élevé (9,5 % et 11,3). (1,5 point)

> Les conditions économiques et sociales sont donc très différentes d'un pays à l'autre. (1 point)

Question 4 (document 3) (1 point)

Pourquoi les investisseurs scandinaves se précipitent-ils vers les Etats baltes ?

Les Etats baltes accueillent de nombreux investisseurs scandinaves qui y installent des unités de production car la main d'œuvre de ces pays est :

- > moins chère (en moyenne 300 euros par mois)
- > polyglotte et bien formée,
- > ne fait pas grève.

(1 point si deux éléments sont donnés)

Question 5 (document 4) (3 points)

Quels handicaps les agriculteurs des PECO doivent-ils surmonter pour devenir compétitifs dans l'Union ?

L'agriculture des PECO est soumise à de nombreux handicaps :

- La productivité est faible car l'essentiel des productions actuelles est issue d'une agriculture de subsistance, où dominent des exploitations individuelles de petite taille. 50% de la production agricole est destinée à l'autoconsommation. (1 point)
- Par ailleurs, la main d'œuvre agricole est très abondante et très attachée à la terre. Les économies des PECO auront du mal à absorber ce surplus de main-d'œuvre. (1 point)
- Enfin, la modernisation de l'agriculture des PECO se heurte au manque de capitaux disponibles et aux contraintes imposées par l'UE : traçabilité des produits, normes sanitaires et environnementales. (1 point)

Valorisation pour les candidats qui mettent les éléments en évidence sans recopier le texte.

Question 6 (document 5) (3 points)

Comment l'espace de l'U.E. est-il organisé ? Quelle est la place des nouveaux Etats membres dans cette organisation ?

> L'espace de l'Union Européenne est organisé selon le modèle centre périphérie.

- Un centre décisionnel composé de 4 entités géographiques (1 point)
- Des périphéries plus ou moins intégrées et dépendantes de l'espace central. (1 point)

> Les nouveaux Etats membres font partie, pour la plupart d'entre eux, des périphéries nouvelles à développer prioritairement. (1 point)

On ne pénalise pas le candidat qui intègre les arcs dans sa réponse.

Une solidarité régionale concernant les Etats d'Europe centrale et orientale reste à inventer.

Synthèse (7 points)

À partir de l'analyse des documents et de vos connaissances, rédigez un texte d'une vingtaine de lignes sur le sujet suivant :

« l'Union européenne à 25 : diversité des espaces et intégration des nouveaux membres »

- I. Des espaces de plus en plus diversifiés avec l'UE à 25 :
 - Un centre dominant et des périphéries à intégrer,
 - Des écarts de richesses importants entre anciens et nouveaux membres,
 - Des écarts sociaux (par exemple, le chômage)
- II. L'intégration des nouveaux membres : les atouts
 - accroissement du poids démographique de l'UE (+ 75 millions d'habitants) et de sa superficie (+ 19%)
 - un marché potentiel pour les pays d'Europe de l'Ouest
 - des pays à main d'œuvre bon marché, bien formée, peu revendicative, pour les investisseurs.
- III. L'intégration des nouveaux membres : les handicaps
 - des niveaux de vie moins élevés que la moyenne européenne
 - des taux de chômage forts
 - des populations agricoles nombreuses et peu productives
 - un retard industriel à combler
 - des besoins financiers énormes (fonds structurels européens) pour redynamiser leur tissu économique.